



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURES AU RÈGLEMENT D'URBANISME

14 rue de la Poudreuse

NATURE DE LA DEMANDE:

La demande de dérogation vise à rendre conforme les projets suivants:

1. Agrandissement de la résidence en direction de la rue des Résidents: Selon le plan projet d'implantation transmis, la marge de recul latérale donnant sur la rue des Résidents ne respecte pas la marge de recul prévue au règlement de zonage en référence aux dispositions de l'article 5.6;
2. Agrandissement du garage accessoire à la résidence: Ce projet a pour conséquence de rapprocher le garage accessoire de la résidence d'une façon à ce que celui-ci ne respecte plus la distance règlementaire prescrite par l'application de l'article 7.4.3 le règlement de zonage;

IMPORTANCE DE LA DEMANDE

Si cette demande de dérogation mineure est acceptée, les normes de localisation seront fixées comme suit pour ce lot:

Article 5.6 Marge de recul avant:

La marge de recul avant du bâtiment principal donnant sur la limite de l'emprise de la rue des Résidents sera fixée à 7.0 mètres alors que la marge de recul avant prescrite pour la zone 42 R est fixée à 8 mètres minimum.

Article 7.4.3 Normes relatives aux garages isolés:

Si cette demande est acceptée, la distance minimale séparant le garage de la résidence sera fixée à 2.10 mètres alors que selon les dispositions de l'article 7.4.3, cette distance ne devrait pas être inférieure à 3.0 mètres minimum.

IMPACT POUR PROPRIÉTÉS VOISINES

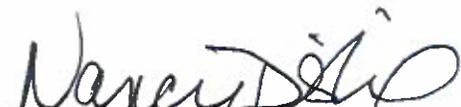
La présente demande ne présente aucun impact sur les propriétés voisines.

CONSULTATION SUR LA DEMANDE

Le conseil municipal de Sainte-Érène se prononcera sur cette demande de dérogation mineure lors de la séance ordinaire prévue le 8 juillet 2024 à 19h30, à l'édifice municipal et communautaire située au 362 rue de la Fabrique, Sainte-

Irène. Lors de cette séance, tout intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande avant que ledit conseil statue sur celle-ci.

DONNÉ À SAINTE-IRÈNE
CE 24^e JOUR DU MOIS DE JUIN 2024.



Nancy Dostie, Greffière-trésorière adjointe